

Se déplacer dans la Vallée-de-l'Or

La Vallée-de-l'Or, c'est un monde de grandes distances entre les municipalités, mais c'est aussi la possibilité d'avoir accès à l'essentiel en quelques minutes.

LOCALITÉ	VAL-D'OR	AMOS	ROUYN
Belcourt	78 km	73 km	170 km
Malartic	27 km	58 km	79 km
Rivière-Héva	43 km	42 km	63 km
Senneterre	67 km	82 km	175 km
Lac-Simon	36 km	105 km	145 km
Val-d'Or	---	69 km	108 km
Kitcisakik	108 km	177 km	217 km

PRENDRE LA ROUTE AU QUÉBEC

En vertu du Code de la sécurité routière, tout propriétaire d'un véhicule doit l'immatriculer. Toutes les voitures immatriculées au Québec doivent être munies de pneus conçus pour la conduite hivernale (pneus d'hiver). Dans la Vallée-de-l'Or, il est fortement suggéré d'avoir vos pneus d'hiver entre le **15 novembre et le 30 mars**.

Pour connaître l'état des routes, les travaux routiers ou pour obtenir une carte routière quebec511.info

DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

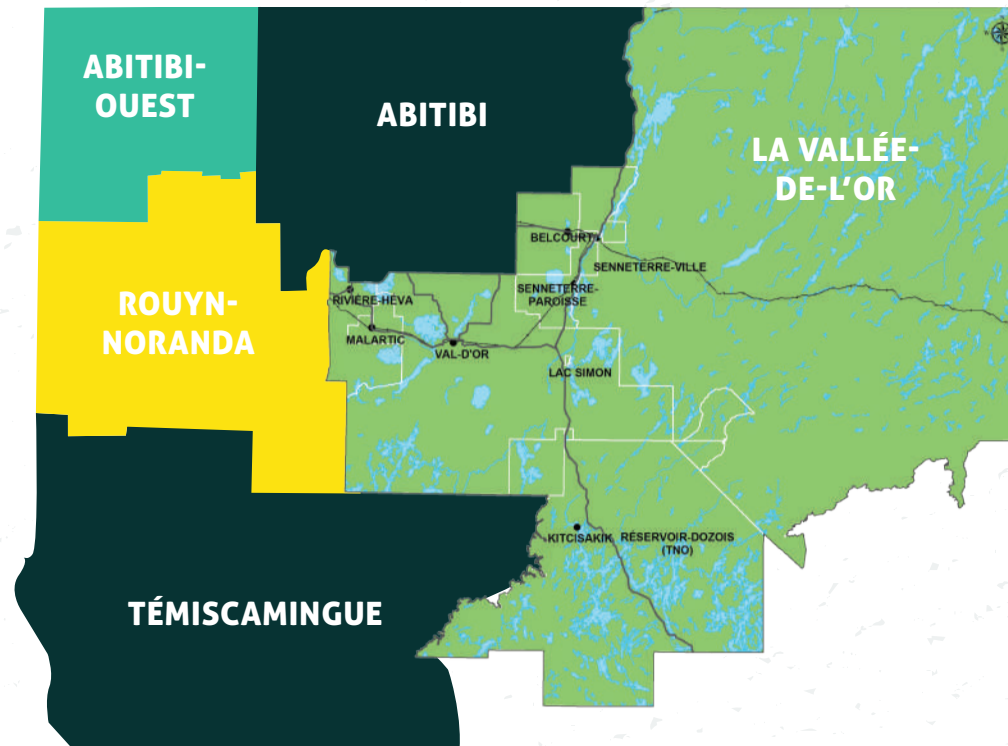
Le transport actif est toujours une possibilité, que ce soit à pied ou à vélo. C'est un moyen économique de découvrir son milieu.

Corporation Taxibus Val-d'Or

Le TAXIBUS est un service de transport en commun dispensé par voitures taxis, autocars et autobus scolaires. Ce service couvre l'ensemble de la ville de Val-d'Or (urbain et rural) à partir de plusieurs points d'arrêt situés à des endroits stratégiques le long de la voie publique. Les usagers doivent faire une réservation de transport pour avoir accès au service.

819 824-7777

taxibusvaldor.qc.ca



Transport collectif Malartic

Ce transport en commun est assuré par voitures taxis ou autobus et couvre le secteur de Malartic jusqu'à Val-d'Or.

819 757-3253

Transport adapté dans chacun des trois pôles de la MRCVO

Le transport adapté est un transport en commun adapté aux besoins des personnes handicapées.

Transport La Promenade à Val-d'Or - 819 825-0101

Transport adapté La Calèche d'Or à Malartic - 819 757-3253

Transport Collectif Bell à Senneterre - 819 737-3017

POUR VOYAGER ENTRE LES MUNICIPALITÉS OU À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION

Autobus Maheux

1 866 863-6066

autobusmaheux.qc.ca

Groupe de type « Covoiturage Abitibi-Témiscamingue »

Sur Facebook

Amigo Express

amigoexpress.com

Train VIA Rail

Gare de Senneterre

819 737-2979

viarail.ca

Aéroport régional

819 825-6963

arvo.qc.ca



PERMIS DE CONDUIRE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)

1 800 361-7620 (renseignements généraux : permis de conduire, immatriculation, etc.)

1 888 356-6616 (pour échange de permis ou pour les nouveaux résidents)

Centre de services de Val-d'Or

1165, rue Germain

Val-d'Or (Québec) J9P 6B1

Centre de services de Rouyn-Noranda

32, avenue Québec

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6P9

* Si vous planifiez vous rendre à Rouyn-Noranda en autobus, consultez l'horaire d'autobus avant de prendre votre rendez-vous (autobusmaheux.qc.ca). Le centre de services de la SAAQ de Rouyn-Noranda est situé à environ 15 minutes à pied du terminus d'autobus.

SI VOUS N'AVEZ PAS DE PERMIS DE CONDUIRE

Toute personne qui veut conduire au Québec doit être titulaire d'un permis de conduire. Si vous désirez obtenir un permis de conduire du Québec, vérifiez votre admissibilité à la SAAQ avant de vous inscrire à des cours de conduite.

VOUS DEVEZ

- Être âgé d'au moins 16 ans;
- Avoir le consentement écrit de votre père, mère ou tuteur, si vous avez moins de 18 ans;
- Fournir la preuve que vous êtes autorisé à rester au Canada pour une période d'au moins 6 mois, si vous n'avez pas la citoyenneté canadienne;
- Vous inscrire à un cours de conduite dans une école reconnue par l'Association québécoise des transports (AQTr)
<https://aqtr.com/ecoles-conduite/informations-eleves/liste-ecoles-accreditees> ;
- Réussir les examens théoriques et pratique de votre école de conduite.

NOUVEAUX RÉSIDENTS ET TITULAIRES DE PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGERS

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) peut, selon des règles précises, délivrer un permis de conduire ou échanger le permis de conduire international ou délivré par votre pays.

Si vous êtes étudiant, coopérant ou stagiaire venant d'une autre province canadienne ou de l'étranger, vous avez le droit de conduire durant toute la durée de vos études ou de votre stage avec votre permis étranger s'il est valide et qu'il vous autorise à conduire le type de véhicule routier que vous utilisez.

Vous pouvez consulter le site de la SAAQ à l'adresse suivante
saaq.gouv.qc.ca/touristes-nouveaux-arrivants/prendre-route-quebec